



Louroux de Bouble

Réunion du CM du 18 mars 2025

Présents : Arnaud DEBRADE, Gaëtan LARTIGAUD, Jean-Pierre CHAUDEY, Frédéric MONTGIRAUD, Gérard BOISSONNET, Isabelle BIDET RABE

Excusées : Aurélie THEYS, Lydie MURIEL MARTIN.

Absent : Pascal BARATOUX.

Ordre du jour :

- SDE03 : exposé de M. BARRAUD pour l'autoproduction patrimoniale (cf pièce jointe)
- Bibliothèque – Renouvellement de la convention (cf pièce jointe)
- Service public de la petite enfance (cf pièce jointe)
- Adhésion au pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne (cf pièce jointe)
- Adoption convention territoriale globale (cf pièce jointe)
- Avis sur l'enquête publique projet IMERYS
<https://www.registre-numerique.fr/pilotes-emili>
- Aménagement place de l'église (cf pièces jointes)
- Auberge : réparation chambre froide + courrier gérants
- Inventaire du statut des logements
- Point sur la RD 129
- Questions diverses

SDE03 : exposé de M. BARRAUD pour l'autoproduction patrimoniale :

M. BARRAUD présente l'étude qu'il a réalisée sur l'autoconsommation patrimoniale (ACp) avec installation de panneaux photovoltaïques en toiture de la salle polyvalente. L'autoconsommation est projetée sur les compteurs Mairie/salle polyvalente, groupe scolaire et camping. L'étude est à poursuivre avec une prévision de dépôt de demande de subvention en février 2026.

Projet résidence sénior :

Un entretien a eu lieu avec le CD03 pour les possibilités de subvention : pas de subvention attribuée par le Conseil Départemental en 2026.

Maximum 3 dossiers de demande de subvention sur 2025, dossiers en cours : aménagement place de l'église, rénovation logement. Le Conseil décide d'annuler la demande de subvention pour la rénovation du logement car on ne peut déposer deux dossiers sur la même thématique la même année.

Afin de lancer un projet et déposer des demandes de subvention, la commune doit d'abord missionner un architecte : DARQUE, LMN ARCHITECTE et XEO ARCHITECTES. Rédiger la demande de proposition.

Bibliothèque – Renouvellement de la convention :

Dans le cadre de la mise en place du schéma départemental de la lecture publique 2024-2028, le Conseil Départemental renouvelle les conventions de partenariat avec les collectivités. Le Conseil accepte la nouvelle convention proposée pour une durée de 4 ans, sans changement pour la bibliothèque de Louroux.

Service public de la petite enfance :

Suite au projet de la Communauté de Communes d'organiser le Service Public de la Petite Enfance en lieu et place des communes, le Conseil doit se prononcer sur la modification de ses statuts pour ajouter cette compétence. Accord du Conseil.

Adhésion au pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne :

La Communauté de Communes souhaitant adhérer au Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, la Commune doit donner son avis. Accord du Conseil.

Adoption convention territoriale globale :

Nouvelle convention établie avec la Communauté de Communes, la CAF et les Communes concernées pour élaborer un projet commun de maintien et de développement des services aux familles pour la période 2025/2029. Accord du Conseil.

Avis sur l'enquête publique projet IMERYS :

Le Conseil vote POUR le projet d'usine pilote, MAIS compte tenu :

- 1) du risque de rabattement de nappe et de son incidence sur les habitats naturels et le débit des cours d'eau avoisinants
- 2) du débit d'étiage de la Bouble qui est déjà problématique certains étés
- 3) que les quatre mesures de réduction proposées (MR71 à 74) semblent à minima insuffisantes, au pire aléatoires
- 4) que la mesure de compensation (MC7) est folklorique

nous demandons que toutes les études hydrologiques soient communiquées et étudiées par un organisme indépendant afin que toutes les mesures susceptibles d'éviter ce rabattement soient prises.

Aménagement place de l'église :

Le maître d'œuvre a transmis les documents de consultation et les soumetts du Conseil pour avis et complétude. Le Conseil décide :

Visite sur site obligatoire

Délai de consultation : 1 mois

Critères : accord sur les critères de sélection proposés

Variantes : non

Date démarrage du chantier : 15 juin.

Auberge : réparation chambre froide + courrier gérants :

Chambre froide : évaporateur HS. Devis établi à hauteur de 2 500 €. Accord du Conseil.

Inventaire du statut des logements :

Le Maire propose de modifier le taux taxe d'habitation sur les résidences secondaires fixé à 9,50 % depuis de nombreuses années. Proposition d'augmenter le taux à 12,50 %. Le Conseil donne son accord.

Logements vacants : possibilité d'instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants.

Reprendre la liste transmise par la DDFIP.

Point sur la RD 129 :

Compte-rendu du rendez-vous avec l'UTT St-Pourçain pour limiter la vitesse des véhicules sur la RD 129 en venant de la Bosse. Un relevé de la vitesse sera effectué dans les semaines à venir.

Présentation de devis pour l'installation de coussins berlinois. Une subvention peut être sollicitée au plus tard le 30 avril au titre des amendes de police.

Questions diverses

- Conseil d'école : problème de bruit dans la cantine : faire faire une étude acoustique, à voir selon tarif pour étude dans la salle principale
- Repas du CCAS : traiteur GOURMET FIOLANT, animation : Les agités du vocal (Coutansouze)
- NSIO : envoyer mail pour info subvention et absence à l'AG
- Proposition de projet d'aménagement de logements par un particulier

Fin de la réunion à 21h35.